

Plan of Subdivision Proposal Summary

Owner: Public Service and Procurement
Canada (PSPC)

File N°: D07-16-20-0009

Applicant: Mary Jarvis, Canada Lands

Comments due date: September 4, 2020

Applicant Address: 100 Queen Street, Suite
1050, Ottawa, K1P 1J9

Development Review Planner: Sean Moore

Ward: 18

Applicant E-mail: mjarvis@clc.ca

Ward Councillor: Jean Cloutier

Applicant Phone Number: 613-564-3019

Site Location

The subject property is located at 470 Tremblay Road in the Alta Vista Ward (Ward 19), bound by Highway 417 to the north, St. Laurent Boulevard to the east, Avenue U to the west, and the VIA Rail Corridor to the south.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Plan of Subdivision application to subdivide the 10.7-hectare parcel of land into 7 development blocks, and to create 2 new public streets. Existing Tremblay Road is to be re-aligned through this application.

Proposal Details

The application will see the development of 7.53 hectare of land, with a remnant 3.17-hectare parcel be retained by the Federal Government (PSPC) for future development through a Site Plan Control application. The intent is for Canada Lands Corporation (CLC) to acquire and develop the 7.53 hectares in the following manner:

Block 1 residential 0.185 ha
Block 2 residential 0.213 ha
Block 3 residential 0.4455 ha
Block 4 residential 0.4457 ha
Block 5 Parks and Open Space 2.397 ha
Block 6 Mixed-Use 1.1602 ha
Block 7 Stormwater Management 1.0 ha
Street 1 Realigned Tremblay Road
Street 2 local street with an 18 metre right-of-way

The site is part of the 'St. Laurent Transit Oriented Development Plan' and the 'Tremblay, St. Laurent and Cyrville Secondary Plan'. These policy documents guide maximum heights of 30 storeys, and minimum density of 350 units per net hectare for residential and / or a Floor Space Index of 1.5 for non-

residential. The lands are zoned Transit Oriented Development, subzone 3 (TD3), Transit Oriented Development, subzone 3 (TD3[1990]), and Parks and Open Space (O1). Individual development blocks will be developed at future Site Plan Control application stages.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date a decision will be made by the Planning, Infrastructure and Economic Development Department on the Plan of Subdivision application is October 27, 2020.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-16-20-0009 in the subject line.
2. Attend the public meeting where this proposal will be discussed.
3. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
4. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
5. Should you have any questions, please contact me.

Sean Moore, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 16481
sean.moore@ottawa.ca

Sommaire de la proposition de plan de lotissement

Propriétaire : Services publics et
Approvisionnement Canada

N° de dossier : D07-16-20-0009

Requérant : Mary Jarvis, Canada Lands

Date limite des commentaires : 4 septembre 2020

Adresse du requérant : 100, rue Queen,
Suite 1050 Ottawa (Ontario) K1P 1J9

Urbaniste : Mélanie Gervais

Courriel du requérant :
mjarvis@clc.ca

Quartier : 18

Conseiller du quartier : Jean Cloutier

N° de tél. du requérant : 613-564-3019

Emplacement

Le bien-fonds en question est situé au 470, chemin Tremblay dans le quartier Alta Vista (quartier 19), délimité par l'autoroute 417 au nord, le boulevard Saint-Laurent à l'est, l'avenue U à l'ouest et le corridor de VIA Rail au sud.

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande du plan de lotissement visant à lotir la parcelle de 10,7 hectares en 7 îlots d'aménagement et à créer 2 nouvelles rues publiques. Le tracé actuel du chemin Tremblay devra être modifié dans le cadre de la demande.

Détails de la proposition

La demande prévoit l'aménagement de 7,53 hectares. La parcelle restante de 3,17 hectares sera conservée par le gouvernement fédéral (SPAC) pour futur aménagement par le truchement d'une demande de réglementation du plan d'implantation. L'intention est que la Société immobilière du Canada (SIC) acquière et développe les 7,53 hectares de la manière suivante :

Îlot 1 résidentiel 0,185 ha

Îlot 2 résidentiel 0,213 ha

Îlot 3 résidentiel 0,4455 ha

Îlot 4 résidentiel 0,4457 ha

Îlot 5 parcs et espaces verts 2,397 ha

Îlot 6 polyvalent 1,1602 ha

Îlot 7 gestion des eaux pluviales 1,0 ha

Rue 1 nouveau tracé du chemin Tremblay

Rue 2 rue locale ayant une emprise de 18 mètres

L'emplacement fait partie du « Plan d'aménagement axé sur le transport en commun de St-Laurent » et du « Plan secondaire Tremblay, St-Laurent, Cyrville ».

Ces documents de politique générale fixent une hauteur maximale de 30 étages et une densité minimale de 350 unités par hectare net pour les logements et/ou un rapport plancher-sol de 1,5 pour les unités non résidentielles. Les terrains sont zonés Aménagement axé sur le transport en commun, sous-zone 3 (TD3), Aménagement axé sur le transport en commun, sous-zone 3 (TD3[1990]) et Parcs et espaces verts (O1). Les îlots individuels seront aménagés lors des prochaines étapes de la demande de réglementation du plan d'implantation.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique rendra sa décision à l'égard de la demande d'approbation de plan de lotissement, est fixée au 27 octobre 2020.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-16-20-0009 dans la ligne objet.
2. Participez à la réunion publique où il sera question de cette proposition.
3. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
4. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
5. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Mélanie Gervais, urbaniste responsable des projets d'aménagement



Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 24025
melanie.gervais@ottawa.ca

Plan of Subdivision / plan de lotissement

